

**PARTICULIERS**

# **TARIFS DES OPERATIONS & SERVICES\***

## **AU 01/01/2012**

Prix en euros, exprimés taxes incluses  
lorsque celles-ci sont dues.

\* Incluent les tarifs exhaustifs des opérations  
et produits relatifs à la gestion d'un compte de dépôt.

**BANQUE POPULAIRE**  
**LOIRE ET LYONNAIS**

---





Chère Cliente, Cher Client, Cher Sociétaire,

Dans un souci de transparence, nous vous remettons ce guide qui vous présente les principaux tarifs qui seront appliqués par notre banque au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il vous donne donc une vision très complète des tarifs de nos services et opérations.

N'hésitez pas à rencontrer votre conseiller pour plus de détails sur les financements que nous pouvons vous délivrer mais aussi les différentes formules de placement pour constituer une épargne en pleine cohérence avec vos objectifs et projets. Il aura plaisir à vous les présenter.

L'ensemble de nos conditions figure sur notre site internet et fait l'objet d'un fascicule plus complet disponible en agence.

Fortement mobilisés pour vous offrir une toujours plus grande qualité de service, les collaborateurs de notre banque sont à votre écoute pour tout complément d'information.


Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Bernard FREMONT  
Directeur Général Adjoint

# SOMMAIRE

	Pages
<b>EXTRAIT STANDARD DES TARIFS</b>	<b>5</b>
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	<b>6</b>
Ouverture, transformation, clôture	
Relevés de compte	
Tenue de compte	
Services en agence	
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	<b>10</b>
Par Internet	
Par téléphone	
Par automate	
<b>VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT</b>	<b>12</b>
Cartes	
Virements	
Prélèvements / TIP	
Chèques	
<b>OFFRES GROUPEES DE SERVICES</b>	<b>17</b>
Conventions Equipage	
Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)	
<b>IRREGULARITES ET INCIDENTS</b>	<b>19</b>
Commission d'intervention	
Opérations particulières	
Incidents de paiement	
<b>DECOUVERTS ET CREDITS</b>	<b>21</b>
Facilité de caisse et/ou découvert	
Crédits à la consommation	
Crédits immobiliers	
<b>EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	<b>23</b>
Placements financiers	
Epargne bancaire	
<b>ASSURANCES ET PREVOYANCE</b>	<b>25</b>
<b>OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER</b>	<b>27</b>
<b>LES JEUNES</b>	<b>28</b>
<b>RESOUDRE UN LITIGE</b>	<b>30</b>

La liste détaillée des tarifs est disponible dans votre agence sur demande et sur notre site internet [www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr](http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr)

 Service inclus dans une offre groupée de services.

# EXTRAIT STANDARD DES TARIFS\*

Tarifs  
en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

## Liste des services

<b>• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur internet</b> (Cyberplus Gestion) <sup>(1)</sup> Soit pour information 24,00 euros par an	2,00€/mois
<b>• Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS</b> – par alerte (permettant de recevoir 4 alertes par mois, soit pour information 0 euros par an) – au-delà par alerte	0,00€/mois 0,30€/alerte reçue
<b>• Carte de paiement internationale</b> (Visa Classic ou Eurocard Mastercard) – à débit immédiat par an – à débit différé par an	37,00€ 44,00€
<b>• Carte de paiement à autorisation systématique</b> (Visa Electron) par an	29,00€
<b>• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro</b> – par retrait (à partir du 7ème retrait par mois)	Gratuit 0,80€/retrait
<b>• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro</b> – en agence par virement – par internet par virement	3,25€ 0,10€
<b>• Frais de prélèvement</b> – mise en place d'une autorisation de prélèvement – par prélèvement – si créancier organisme public et assimilé	Gratuit Gratuit Gratuit
<b>• Commission d'intervention</b> – par opération, avec un plafond de 159 euros par mois	7,95€
<b>• Assurance perte ou vol des moyens de Paiement</b> (Securiplus) par an	25,00€

\* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du Secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes et sur Internet un extrait standard des tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Ouverture, transformation, clôture

### • Ouverture d'un compte avec signature de la Convention de Compte

Gratuit

Une nouvelle Convention de Compte de dépôt est à votre disposition depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Nous vous invitons à venir retirer ce document dans votre agence.

Vous trouverez également l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur le site Internet de votre Banque :

[www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr](http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr)

Vous ouvrez un nouveau compte, nous nous chargeons de la domiciliation de tous vos virements et prélèvements.

Vous déménagez, nous nous engageons à faciliter vos démarches de transfert de compte vers une autre Banque Populaire. N'hésitez pas à consulter votre conseiller ou à vous reporter au "Guide de la Mobilité", disponible dans votre agence et sur le site Internet de votre banque.

### • Aide au changement de domiciliations bancaires (offre Simplidom)

Gratuit

### • Liste de vos opérations récurrentes et automatiques

Gratuit

### • Clôture de compte :

– Compte de dépôt

Gratuit

– Comptes épargne (PEL, CEL...)

Gratuit

### • Transfert de compte vers une autre Banque Populaire (tous types de comptes)

Gratuit

### • Transfert de compte vers un autre établissement :

– Comptes épargne (PEL, CEL, PEP...)

80,00€

– Transfert de titres valeurs françaises (par ligne)

16,00€

Mini

65,00€

– Transfert de titres valeurs étrangères (par ligne)

75,00€

### • Gestion de compte de dépôt inactif sans mouvement depuis plus de 12 mois

35,00€

### • Désolidarisation de compte joint

Gratuit

### • Le Droit au Compte (Service Bancaire de base)

Droit qui vous permet, si vous n'avez pas ou plus de compte de dépôt et si une banque refuse de vous en ouvrir un, de demander à la Banque de France de désigner une banque où vous pourrez bénéficier gratuitement d'un compte et des services bancaires de base prévus par la réglementation.

# ET SUIVI DE VOTRE COMPTE


Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Le Service Bancaire de Base se compose des produits et services suivants :

- l'ouverture et la fermeture du compte
- un changement d'adresse au maximum une fois par an
- un relevé de compte au moins une fois par mois
- des relevés d'identité bancaire (RIB) en fonction de vos besoins
- l'encaissement de virements reçus
- l'encaissement de chèques déposés sur votre compte
- le dépôt et le retrait d'espèces (dans votre banque)
- le paiement de prélèvements ou de titres interbancaires de paiement (TIP)
- un moyen de consulter à distance le solde de votre compte
- une carte de paiement à autorisation systématique (Electron)
- deux chèques de banque au maximum par mois


## Relevés de compte

### • Relevé (tarifs mensuels) :



- |  |         |
|--|---------|
| - mensuel papier ou électronique  | Gratuit |
| - double envoi mensuel papier et électronique  | 1,00€   |
| - bi-mensuel   | 1,50€   |
| - décadaire  | 2,25€   |
| - hebdomadaire   | 3,35€   |
| - journalier   | 16,30€  |
| - Turbo mail (tarif mensuel)   |         |
| - Abonné Cyberplus   | 1,50€   |
| - Non abonné Cyberplus   | 3,00€   |
| - Extrait en agence ou duplicata (par extrait)   | 1,50€   |
| - Frais d'édition d'une échelle d'intérêts   | 9,45€   |

### • Edition de relevé de compte sur un automate Banque Populaire Loire et Lyonnais

Gratuit

 Ce pictogramme identifie sur vos relevés de compte les opérations correspondant à vos frais bancaires. Afin de vous offrir une meilleure lisibilité sur nos tarifs, un récapitulatif de ces frais figure désormais en fin de votre relevé de compte. Depuis janvier 2009, vous recevez également le récapitulatif annuel des frais facturés sur votre compte au cours de l'année.

Pour gérer votre patrimoine financier, vous pouvez disposer de relevés dédiés

- |  |         |
|--|---------|
| - Relevé Patrimonial trimestriel (abonnement annuel)  | 60,00€  |
| - Relevé ISF    | 27,00€  |
| - Bilan Patrimonial  | 400,00€ |

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

- **Les dates de valeur\***

La Banque Populaire Loire et Lyonnais n'applique pas de date de valeur sur vos opérations, à l'exception des remises de chèques tirés sur autres banques.

J+1 ouvré\*

## Tenue de compte

- **Frais de tenue et de fonctionnement de compte**
- **Délivrance d'un RIB ou IBAN**
- **Enregistrement d'un changement d'adresse**

Gratuit

Gratuit

Gratuit

\* J = jour de remise. Les opérations de paiement sont réputées avoir été reçues le jour suivant après 15h00 pour les chèques remis et 13h00 pour les autres ordres (12h00 lorsqu'ils nécessitent une opération de change).



# ET SUIVI DE VOTRE COMPTE


Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)


## Services en agence

- **Retrait en euros d'espèces au guichet de votre agence** Gratuit
- **Mise à disposition de fonds**  
(auprès d'une autre Banque Populaire) 14,00€
- **Frais de recherche de document et copie de chèque par document** 16,30€  
hors contestation d'opération de moyens de paiement, conformément à la Directive Européenne sur les Services de Paiement
- **Frais de recherche spécifique** Nous consulter
- **Location de coffres**  
Prix annuel selon volume et capitaux assurés
  - Mini 64,70€/ an
  - Maxi 304,00€/an
- **Transmission du patrimoine**  
Frais de dossier en cas de succession
  - avoirs jusqu'à 3 000 € 66,00€
  - avoirs de 3 001 € à 15 000 € 145,00€
  - avoirs de 15 001 € à 40 000 € 315,00€
  - avoirs supérieurs à 40 001 € 0,8% des avoirs au jour du décès  
maxi 650,00 € + frais réels en cas de succession vacante

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Par Internet

- **Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet** (Cyberplus Budget) <sup>(1)</sup>  Gratuit

Consultation des comptes, virements entre vos comptes à la Banque Populaire Loire et Lyonnais, commande de chèquiers, édition de RIB
- **Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet** (Cyberplus Gestion) <sup>(1)</sup>  2,00€/mois

Abonnement permettant de bénéficier, à partir d'un accès entièrement sécurisé au site de la Banque Populaire, des services suivants : consultation de comptes et portefeuilles boursiers, possibilité d'effectuer des virements et de passer des ordres de bourse, accès à l'information boursière et financière.
- **Mise à disposition d'un PassCyberplus pour la sécurisation des opérations en ligne**


Le premier Pass Gratuit

puis 9,00€ par Pass

Le lecteur Pass Cyberplus, associé à la carte bancaire, permet de sécuriser de façon optimale vos opérations sur Cyberplus. Il permet d'accéder aux opérations sensibles, de valider la création de nouveaux bénéficiaires et la saisie d'un virement vers un tiers. Lors de l'utilisation d'Internet, soyez vigilant et adoptez de bonnes pratiques.

Votre Banque Populaire vous invite à aller sur le site : <http://surfez-intelligent.dgmic.culture.gouv.fr>

## Autres services liés à l'utilisation d'Internet

- **Produit offrant des alertes sur la situation du compte ou sur un type d'opération, mises en place par Cyberplus** 

– SMS : 4 premiers SMS gratuits puis 0,30€/alerte avec un plafond de 4,00€/mois soit 13 SMS

– Courriel : Gratuit
- **Accès à l'image des chèques remis et téléchargement** (par consultation) 0,90€/image
- **Confirmation de l'exécution d'un virement émis** (par SMS ou courriel) 0,30€/envoi

(1) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

# DISTANCE

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Par Téléphone

Tonalité Plus et SMS+ permettent de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde du compte et les dernières opérations.

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par Serveur Vocal Tonalité Plus**

– Composez le 0 892 898 899

0,34€/min<sup>(1)</sup>

- **Frais d'utilisation des services de banque à distance par téléphone portable : SMS +**

– Composez le 6 11 10 à partir de votre mobile (hors coût d'un SMS facturé par votre opérateur)

0,35€/par envoi<sup>(1)</sup>

- **Abonnement à des services de banque à distance par téléphone portable Moviplus** 

(abonnement mensuel, 2 choix possibles)

– Moviplus quotidien

2,90€/mois

– Moviplus hebdomadaire

1,50€/mois

Moviplus permet de recevoir sur téléphone mobile, le solde du compte, selon une périodicité adaptée à ses besoins.

## Par Automate

- **Service Bancaire National**

Gratuit

Lors de déplacements hors de sa région habituelle, le Service Bancaire National attaché à la carte de paiement permet de consulter le solde de son compte sur l'ensemble des distributeurs Banque Populaire, de réaliser un virement vers un autre compte Banque Populaire et d'effectuer un retrait.

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur.

# VOS MOYENS ET OPER

## Cartes

Cotisation carte/  
an (sauf indication  
contraire)

La carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos achats sera effectué en fin de mois).

Les cartes Visa ou Mastercard Internationales permettent d'effectuer des opérations à l'étranger. Les cartes Visa 1er, Visa Platinum et Visa Infinite sont associées à de nombreux services.

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24, 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition.

### Gamme de cartes :

#### • Carte de retrait

- Carte Cirrus (à partir de 12 ans) 20,00€
- Carte Point Argent 18,00€

#### • Carte à autorisation systématique Visa Electron<sup>(1)</sup>

- Carte de paiement à Autorisation Systématique Electron est une carte de paiement à débit immédiat. Elle permet de régler des achats chez les commerçants<sup>(2)</sup> et également d'effectuer des retraits dans les distributeurs de billets. 29,00€
- Carte Budj' Visa (réservée aux 12-17 ans) 29,00€

#### • Carte de paiement<sup>(1)</sup> :

- Carte Bleue Nationale\*
  - à débit immédiat 37,00€
  - à débit différé 44,00€
- Carte Visa Internationale
  - à débit immédiat 37,00€
  - à débit différé 44,00€
- Carte Eurocard Mastercard
  - à débit immédiat 37,00€
  - à débit différé 44,00€

#### • Porte-monnaie électronique, Moneo\*\* 6,00€

(1) Une réduction de 50% est accordée dès la deuxième carte de même type sur le même compte

(2) Les commerçants équipés d'un terminal permettant d'effectuer une interrogation de compte à distance.

\* Produit plus commercialisé

\*\* Produit plus commercialisé à compter du 01/09/2011

# ATIONS DE PAIEMENT

## • Suite carte de paiement

	Cotisation carte/ an (sauf indication contraire)
– Carte Foot Mastercard	
– à débit immédiat	37,00€
– à débit différé	44,00€
– Carte Visa Premier (débit immédiat ou différé)	118,00€
– Carte Visa Platinum (débit immédiat ou différé)	190,00€
– Carte Visa Infinite (débit immédiat ou différé)	280,00€
– E-Carte Bleue (paiement sécurisé sur internet)	12,00€

## • Carte débit-crédit <sup>(1)</sup>

La carte de débit-crédit permet de choisir d'effectuer des retraits ou des paiements, soit au comptant, soit en utilisant le crédit renouvelable associé à la carte.

Carte FACELIA

– Visa Classic FACELIA	
– à débit immédiat	37,00€
– à débit différé	44,00€
– Visa Premier FACELIA (débit immédiat ou différé)	118,00€

(1) Une réduction de 50% est accordée dès la deuxième carte de même type sur le même compte

# VOS MOYENS ET OPER

Cotisation carte/  
an (sauf indication  
contraire)

## Les services liés à la carte bancaire

### • Service Cartego

Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.

– par visuel et par an, en plus du prix de la CB 9,50€

– personnalisation de votre carte bancaire NRJ (en plus du prix de la CB) avec accès privilégié au portail web 6,00€

www.nrjbanquepop.fr. Service éligible sur les cartes Visa Budj, Visa Electron, Visa Classic à débit immédiat ou différé.

• **Réédition du code confidentiel de la carte** 7,50€/opération

• **Relèvement temporaire du plafond d'autorisation de paiement par carte** Gratuit

• **En cas de vol et usage frauduleux** (dans la zone EEE<sup>(1)</sup>)

– Opposition sur carte : Gratuit

– Refabrication en mode normal (environ 1 semaine) Gratuit

– Refabrication en mode urgent (72h) 17,00€/opération

Information sur l'assurance en cas de perte et vol des moyens de paiement, consultez la rubrique Assurance et Prévoyance page 25

• **En cas d'utilisation abusive**

Mise en opposition d'une carte par la banque 37,00€/opération

• **Effectuer des retraits avec la carte**

Afin d'éviter les commissions liées aux retraits d'espèces aux distributeurs d'autres banques, pensez à utiliser les automates Banque Populaire.

• **Retrait en euros à un distributeur automatique de billets Banque Populaire et Point Argent** Gratuit

• **Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro** Gratuit

– à compter du 7ème retrait dans le mois 0,80€/retrait

(au delà de 10 retraits/mois/carte, si vous avez moins de 18 ans ou jusqu'à 28 ans si vous disposez d'une convention Equipage Horizon - illimités si vous détenez une convention Prestige)

• **Retrait d'espèces à un distributeur en devises dans ou hors de l'EEE** <sup>(1) (2)</sup> 2,5% du montant + 3,00€/retrait

• **Retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement bancaire** <sup>(2)</sup> 2,5% du montant + 3,00€/retrait

• **Paiement par carte en euros dans l'EEE** <sup>(1) (2)</sup> Gratuit

• **Paiement par carte en devises dans ou hors EEE** <sup>(1) (2)</sup> 2,5% du montant/paiement

• **Offre Mobilité Internationale**  20,00€/mois  
Pour plus de détails, nous consulter

# ATIONS DE PAIEMENT

Cotisation carte/  
an (sauf indication  
contraire)

## Virements

Remarque : pour les virements en devises hors euros ou impliquant un pays hors de l'EEE<sup>(3)</sup>, cf. Rubrique Opérations avec l'étranger p. 27

### • Réception d'un virement :

– Virement occasionnel ou permanent national et Virement SEPA

Gratuit

### • Émission virements occasionnels ou permanents émis vers un compte Banque Populaire Loire et Lyonnais

Gratuit

### • Émission d'un virement :

– Virement occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement en France avec RIB ou IBAN du bénéficiaire

– en agence

3,25€

– par Internet

0,10€

– Virement permanent émis vers un compte d'un autre établissement en France avec RIB ou IBAN du bénéficiaire

– en agence (par virement)

0,97€

– par Internet

0,10€

– Virements règlementés et Eurovirement SEPA<sup>(3)</sup> (virement en euros au sein de l'EEE ainsi qu'en Suisse et à Monaco, avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du bénéficiaire) (virement national ou SEPA)

– Frais par virement émis

3,25€

– Frais par virement reçu

Gratuit

(1) Voir détail zone EEE page 31

(2) Les retraits et paiement effectués en devises sont convertis en euros par Visa ou Mastercard aux conditions de change de leurs réseaux au jour de réception de l'opération.

(3) Virement en euros effectué dans la zone SEPA (voir détail zone SEPA page 31)

# VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Prélèvements/TIP<sup>(1)</sup>

• <b>Frais de prélèvement</b>	Gratuit
– Mise en place d'une autorisation de prélèvement	Gratuit
– Par prélèvement	Gratuit
– Si créancier organisme public et assimilé	Gratuit
• <b>Frais d'un titre interbancaire de paiement (TIP)</b>	Gratuit
• <b>Frais d'opposition sur prélèvement</b>	Gratuit

## Chèques

• <b>Remise de chèque(s)</b>	Gratuit
• <b>Paiement d'un chèque</b>	Gratuit
• <b>Renouvellement automatique de chéquier</b>	Gratuit
• <b>Frais d'envoi de chéquier à domicile</b>	Gratuit
	Frais postaux d'envoi en recommandé avec AR
• <b>Frais d'émission d'un chèque de banque</b>	10,00€
• <b>Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur (le client)</b>	
– Mise en place	5,00€
– Frais semestriels au-delà des 6 premiers mois	5,00€

(1) Prélèvement national en euros ou prélèvement SEPA en euros dans la zone SEPA. Voir détail zone SEPA en page 31



# OFFRES GROUPEES DE SERVICES

## Choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de tarifs spécifiques par rapport à la souscription des produits à l'unité.

### Contenu de votre convention

#### Les produits et services inclus

	Équipage Préface / mois	Équipage Privilege / mois	Équipage Prestige / mois	Cadencia / mois
<b>• Banque à domicile / suivi de compte</b>				
Tonalité Plus	X	X	X	X
Cyberplus Gestion	X	X	X	X
<b>• Découvert</b>				
Découvert autorisé	X	X	X	X
Seuil mini de perception d'agios par trimestre <sup>(1)</sup>		8,00€	16,00€	16,00€
<b>• Epargne</b>				
Comptes d'épargne	X	X	X	X
Crescendo	X	X	X	X <sup>(*)</sup>
<b>• Assurances</b>				
Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement) (p.25)	X	X	X	X
Pack Assurance (p.25)		X	X	X
<b>• Services exclusifs</b>				
Informations juridiques et pratiques	X	X	X	X
Relevé patrimonial				X
Relevé ISF				X <sup>(*)</sup>
Ecarte bleue				X
<b>• Prix mensuel de votre convention selon la carte choisie en euros</b>				
Carte Visa Electron	6,30€			
Carte bancaire Internationale <i>Eurocard Mastercard ou Visa Classic ou Facélia Classic</i>				
- Débit immédiat	6,80€	9,20€		
- Débit différé	7,10€	9,20€		
Carte Visa Premier ou Facélia Premier			14,20€	18,00€
Carte Platinum			18,20€	22,00€
Carte Visa Infinite			24,20€	28,00€

(1) Intérêts débiteurs non perçus s'ils sont inférieurs à ce montant ; perçus en totalité dans le cas contraire

(\*) Produit facultatif à -50% par rapport au tarif standard

# OFFRES GROUPEES DE SERVICES

## Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque (GPA)

Pour les clients sans chéquier, votre Banque Populaire propose une gamme de moyens de paiement alternatifs : BASEO

- avec Moviplus 3,00€/mois
- sans Moviplus 2,50€/mois

Moviplus permet de recevoir une fois par semaine sur téléphone mobile, une alerte sur le solde du compte

### Les produits et services inclus d'office

- 1 carte de paiement à autorisation systématique Visa Electron (p. 12),
- 2 virements SEPA<sup>(1)</sup> occasionnels externes dans la zone euro, par mois (vers un compte d'un autre établissement) (p.15)
- 2 virements permanents, par mois
- des prélèvements automatiques, par mois
- 1 chèque de banque (p. 16), par an
- Cyberplus Budget
- La possibilité de mettre en place des alertes SMS (4 premiers SMS gratuits puis 0,30€ par SMS) ou gratuitement par courriel

Pour les clients titulaires d'une GPA, en cas d'incident, les frais de commissions d'intervention sont de 5,00€/opération, plafonnés à 6 opérations par mois.

Les forfaits de frais de rejet sur prélèvement sont plafonnés à 10,00€/rejet et dans la limite de 3 rejets par mois.

Nous vous invitons à vous rapprocher d'un conseiller

<sup>(1)</sup> Virement en euros effectué dans la zone SEPA. Voir détail zone SEPA en page 31.

# IRREGULARITES ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Commission d'intervention

### • Commission d'intervention

– par opération

7,95€

– plafond mensuel (20 opérations)

159,00€

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : COMMISSION INTERVENTION).

## Opérations particulières

### • Opposition Administrative

Maxi : 10% du montant de l'opposition

### • Frais saisie attribution et Avis à Tiers Détenteur

– à la mise en place et à la main levée

93,40€

## Incidents de paiement

### Les incidents liés aux chèques

Attention aux conséquences de l'émission d'un chèque sans provision ! Le rejet d'un chèque pour défaut de provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble de vos comptes, dans toutes les banques ainsi que l'inscription au Fichier Central des Chèques, recensant les personnes frappées d'interdiction bancaire. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. La levée de l'interdiction peut cependant être obtenue à tout moment, dès le paiement du chèque en interdiction. En cas de question, demandez à votre Conseiller les conditions d'éligibilité et bénéficiez de moyens de paiement alternatifs au chèque.

# IRREGULARITES ET INCIDENTS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

- **Forfait de rejet d'un chèque**

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

– Montant inférieur ou égal à 50,00€

30,00€

– Montant supérieur à 50,00€

50,00€

Le forfait de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet (lettre Murcef), la commission d'intervention, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation, les frais de représentation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : FRAIS REJET CHEQUE)

- **Lettre d'information préalable pour chèque sans provision <sup>(1)</sup>**

10,00€

- **Chèque émis en période d'interdiction bancaire**

30,00€

## Les incidents liés aux autres moyens de paiement

- **Forfait de rejet d'un prélèvement y compris échéance(s) de prêt, d'un virement, d'un TIP ou d'un télé règlement<sup>(2)</sup>**

(pour absence de provision suffisante ou autres motifs)

– Si inférieur à 20,00 €

Montant de l'opération

– Si supérieur ou égal à 20,00 €

20,00 €

Ce montant forfaitaire comprend : la commission d'intervention, les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

(Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est :

FRAIS REJET PRELEVEMENT, FRAIS REJET VIREMENT, FRAIS REJET TIP, FRAIS REJET TELEREGLEMEN, suivant le type d'opérations).

(1) Frais perçus uniquement si le chèque est payé.

(2) Quelles que soient la devise, la provenance et la destination de l'opération.

# DECOUVERTS ET CREDITS

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Facilité de caisse et/ou découvert

### • Découvert du compte non convenu\*

- intérêts débiteurs : Taux plafond fixé par la Banque de France<sup>(1)</sup> dans le cadre de l'application des directives de la Banque de France, à chaque trimestre civil ; toute modification étant immédiatement applicable.

### • Découvert du compte convenu et formalisé\*

- intérêts débiteurs :  
Par convention particulière, vous pouvez bénéficier d'une autorisation de découvert dont le taux est égal au taux de base de la Banque Populaire Loire et Lyonnais majoré d'une marge contractuelle. La valeur de ce taux de base susceptible de variation, est actuellement de 7,90%.

En cas de dépassement de l'autorisation de découvert dont vous bénéficiez, les intérêts perçus sur l'encours moyen débiteur excédant le montant autorisé sont calculés au taux conventionnel majoré de 2 points.

\*Le TAEG est indiqué sur les relevés de compte.

## Vos projets immobiliers

### • Frais de dossier Prêt Epargne Logement

Gratuit

### • Frais de dossier Prêt à Taux Zéro

Gratuit

### • Autres prêts immobiliers :

Frais de dossier : coût proportionnel au montant du prêt 1% du montant

- Minimum 260,00€
- Maximum : 915,00€

Taux

Nous consulter

## Crédits à la consommation

### • Prêt à la consommation

Frais de dossier proportionnels au montant du prêt 1,00% du montant

- Minimum 64,00€
- Maximum 120,00€

### • Crédit renouvelable Créodis

Frais de dossier

Gratuit

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant  
de vous engager.**

<sup>(1)</sup>Ce taux, calculé par la Banque de France, pour les crédits de trésorerie accordés aux particuliers est susceptible de variation à chaque trimestre civil. Si le découvert est supérieur à 1 524€, le taux appliqué sera celui publié sous la rubrique «Découverts». Toute variation est immédiatement applicable.

## Crédits (suite)

### • Prêt étudiant

- frais de dossier
- taux

Gratuit  
Nous consulter

Votre Banque Populaire vous propose également des offres de cautionnement spécifiques pour les étudiants affiliés et/ou adhérents LMDE, permettant d'éviter la caution personnelle des parents pour louer un appartement ou financer les études.

### • Cautions bancaires

- Frais d'acte
- Préétabli
- Spécifique
- Commission d'engagement

35,00€  
Nous consulter  
Nous consulter

### • Assurances sur prêts immobiliers amortissables

Taux de cotisation annuelle sur le capital emprunté (tarifs standards)

	Décès, perte totale et irréversible d'autonomie	Décès, perte totale et irréversible d'autonomie et incapacité de travail
jusqu'à 35 ans	0,196 %	0,282 %
de 36 à 45 ans	0,282 %	0,396 %
de 46 ans à 55 ans	0,337 %	0,432 %
au-delà de 55 ans	0,49 %	0,552 %

### • Assurances sur prêts à la consommation amortissables

Nous consulter

#### • Les garanties<sup>(1)</sup>

- Frais de gage sur véhicule 15,00€
- Frais de gage sur autre bien mobilier 40,00€
- Nantissement de compte ou de créances 40,00€
- Délégation sur produits assurance vie capitalisation 40,00€
- Gage de compte d'instruments financiers (si détenus dans un autre établissement) 40,00€
- Mainlevée de garantie
  - Par acte notarié (hors frais et honoraire du notaire) 92,80€
  - Par acte sous seing privé 39,05€

#### • Autres prestations

- Duplicata du tableau d'amortissement 16,30€
- Frais d'avenant désolidarisation, remboursement anticipé partiel, modification de garantie 341,00€
- Frais d'avenant pour autres motifs Nous consulter
- Modification du contrat sans rédaction d'avenant 39,80€  
(changement de compte de prélèvement ou de dates de prélèvement)
- Décompte de remboursement 20,00€
- Attestations diverses 10,00€

<sup>(1)</sup> Les tarifs indiqués dans cette rubrique rémunèrent le travail de la Banque. S'ajoutent éventuellement les frais et débours liés à l'accomplissement des formalités légales, réglementaires et contractuelles.

# EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Placements financiers

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

### • Droits de garde annuels

(établis sur la valorisation du portefeuille au 31/12)

	Commission fixe par ligne *	Commission sur la valeur boursière du portefeuille *
Parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs françaises	4,60€	0,30% de 0 à 50 000€ 0,25% de 50 001 à 150 000€ 0,12% au delà de 150 001€
Valeurs étrangères	12,30€	

Minimum de droits de garde par portefeuille : 27,00€

\* Hors groupe BP

### • Droits de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérent au service Line Bourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)

- Commission proportionnelle appliquée sur la valeur du portefeuille (hors valeurs du groupe BP) 0,054%

- Minimum 22,72€

- Maximum 227,24€

### • Opérations diverses

- Attribution de titres à l'appui de droits ou bons, opérations sur titres (OPE, OPA, PDA) - valeurs françaises et étrangères 14,00€

- Transfert de titres valeurs françaises (par ligne) 16,00€

- Mini 65,00€

- Transfert de titres valeurs étrangères (par ligne) 75,00€

- Paiement de coupons valeurs françaises Gratuit

- Paiement de coupons valeurs étrangères 5,98 % du montant

- Mini 2,00€

- Frais d'information PEA 18,27€/an

- Duplicata IFU, attestation fiscale 16,75€

- Hisséo : alimentation automatique sur PEA Gratuit

- Titres nominatifs (commission fixe complémentaire) 51,00€

- Inscription de titres non cotés sur PEA (par dossier) 100,00€

- Achat ou vente de droits ou bons - valeurs françaises 1,30%

- Mini 9,00€

### • Les transactions sur l'or

- Achat et vente d'or 1,5 % du montant

- Mini 30,00€

(plus taxe fiscale de 8 % à la vente)

- taux en vigueur depuis le 01/08/07

- Mise sous sac plombé 8,00€  
(pour les sacs de 25 pièces, frais de retour des pièces au coût réel)

- Document d'authentification 92,00€

(plus coût réglé à l'intermédiaire)

# EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## • Ordres de Bourse Euronext Paris

Par téléphone (via le n° 0 826 088 899*)	Commission proportionnelle <sup>(1)</sup>	Minimum de perception
Jusqu'à 10 000 €	1,30 %	14,00 €
Au-delà de 10 000 €	1,10 %	-

Par internet (service Line Bourse)	Commission proportionnelle <sup>(1)</sup>	Minimum de perception
jusqu'à 1 500 €	-	9,00 €
De 1 501€ à 10 000 €	0,55 %	-
De 10 001 € à 40 000 €	0,50 %	-
Au delà de 40 001 €	0,45 %	-

<sup>(1)</sup> Commission proportionnelle au montant de la transaction (cumulatif par tranche) + 51€ si titres nominatifs

## • Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)

- Commission proportionnelle mensuelle appliquée sur le montant de l'opération au prorata du nombre de jours d'utilisation dans le mois :

- Par téléphone (via le n° 0 826 088 899\*) 1,00 %
- Par Internet (service Line Bourse) 0,598 %

## • Commission de report

	Commission Proportionnelle	Commission Fixe	Minimum de perception
Par téléphone (au n° 0 826 088 899*)	0,30 %	8,50 €	8,00 €
Par internet (service Line Bourse)	0,179 %	-	-

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'ordre.

## • Valeurs étrangères (hors Euronext Paris)

Uniquement par téléphone (au n° 0 826 088 899*)	Commission Proportionnelle	Commission Fixe	Courtage Broker
Jusqu'à 10 000 €	1,30 %	51,00 €	Variable suivant la place de cotation
Au-delà de 10 001 €	1,10 %	-	Variable suivant la place de cotation

Commission proportionnelle appliquée au montant de l'achat ou de la vente.


## • SICAV et FCP

Souscription d'actions de SICAV et de parts de FCP émises par le Groupe Banque Populaire : les cours de souscription sont nets et tiennent compte, le cas échéant, des droits d'entrée. Ces droits d'entrée figurent sur la notice d'information remise au souscripteur.

- Souscription d'OPCVM hors Groupe 38,00€

## Epargne

- **Convention Patrimoniale** 600,00€

- **Crescendo** (abonnement annuel)  18,00€

Ce service vous permet de gérer les excédents de trésorerie : lorsque le solde du compte excède un montant que vous avez déterminé, un virement est automatiquement déclenché vers le compte épargne de votre choix.




# ASSURANCES ET PREVOYANCE

Tarifs par an (sauf indication contraire)

## Assurer vos moyens de paiement

### • Assurance perte ou vol des moyens de paiement

- Sécuriplus 
- Sécuriplus co-titulaire.

25,00€  
12,50€

Assurance des chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger, garantissant le remboursement des clés et papiers s'ils sont volés ou perdus simultanément. Cette assurance fonctionne également si l'on vous dérobe vos espèces lors d'un retrait au distributeur.

## Votre assurance personnelle

### • MAV (Multirisque des Accidents de la Vie)

- Option 1 : décès ou incapacité permanente > à 5% (formule individuelle) 11,00€/mois
- Option 1 : décès ou incapacité permanente > à 5% (formule familiale) 21,00€/mois
- Option 2 : décès ou incapacité permanente > à 30% (formule individuelle) 7,50€/mois
- Option 2 : décès ou incapacité permanente > à 30% (formule familiale) 15,00€/mois

Pour faire face financièrement aux conséquences d'un accident de la vie, l'assurance Multirisque des Accidents de la Vie garantit le versement d'une indemnité pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ainsi que des services d'assistance essentiels (mise à disposition d'une aide ménagère, prise en charge des enfants, soutien particulier dans les démarches administratives et sociales...)

### • Autonomis

Consulter votre Conseiller

Contrat d'assurance assurant le versement d'une rente mensuelle, d'un capital équipement forfaitaire et des services d'assistance indispensables pour faire face aux conséquences souvent lourdes de la perte d'autonomie.

## Protéger vos enfants

### • Assur – BP Enfant

18,00€

### • Assur – BP Horizon, à partir de

25,00€

Assur – BP Horizon offre aux jeunes de moins de 27 ans une assurance personnelle et une assurance logement (responsabilité civile, assistance en cas d'accident, indemnisation en cas d'incendie, dégât des eaux, dommage aux biens mobiliers, vol...)

# ASSURANCES ET PREVOYANCE

Tarifs par  
an (sauf indi-  
cation  
contraire)

## Assurer l'avenir de vos proches

• **Fructi-Famille\*\*** Consulter votre Conseiller

• **Tisséa** Consulter votre Conseiller

Les contrats Fructi-Famille et Tisséa permettent de mettre sa famille à l'abri de tout souci financier en cas de décès ou d'invalidité absolue ou définitive, par le versement à ses proches d'un capital exonéré d'impôt, de droits de succession\* et de prélèvements sociaux.


• **Fructi Obsèques** Consulter votre Conseiller


• **Fructi Facilités (nouvelle formule)** 22,00€

Ce contrat d'assurance du compte permet le versement d'un capital, en cas de décès de l'assuré, en fonction de la situation du compte bancaire au jour du décès

• **Fructi Budget (nouvelle formule)** Consulter votre Conseiller

Ce contrat d'assurance verse à la famille, en cas de décès accidentel de l'assuré, un revenu mensuel garanti pendant une durée de 1 ou 2 ans

• **Assurance Privilège\*\***  62,50€

• **Assurance Prestige\*\***  64,03€

Ces contrats d'assurance versent à l'assuré ou à ses ayants droits en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive par accident, un capital pouvant atteindre 46 500€ pour Privilège et 48 000€ pour Prestige.

## Assurer vos biens

• **Assur BP – Auto** Consulter votre Conseiller

• **Assur BP – Habitat** Consulter votre Conseiller

• **Tranquil'Habitat** Consulter votre Conseiller

Protéger votre logement grâce à un service de télésurveillance «tout compris»

## Autres produits et services

• **BP Infos** : informations pratiques, juridiques ou techniques  5,84€

• **Aide aux déclarations fiscales** Consulter votre Conseiller

\* Dans les limites de la législation en vigueur.

\*\* Une réduction est accordée sur la deuxième assurance du conjoint

La souscription d'un contrat d'assurance est un acte important. Il est donc essentiel de bien connaître le niveau de couverture et les services associés à votre assurance. Votre conseiller de clientèle se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix d'une assurance adaptée à votre situation et vous fournir toute information complémentaire nécessaire.

# OPERATIONS BANCAIRES AVEC L'ETRANGER

Tarifs à l'unité  
(sauf indication  
contraire)

## Les opérations de change manuel

- Délivrance et reprise de chèques de voyage en devises  
1,50 % du montant de l'opération
- Minimum 4,70€
- Achat et vente de billets en devises Cours de change BP2L

Le cours de change appliqué est celui en vigueur le jour de la transaction, il est affiché dans toutes nos agences.

## Les virements règlementés et les Eurovirements SEPA

(virement en euros, au sein de l'EEE<sup>(1)</sup> ainsi qu'en Suisse et à Monaco avec coordonnées bancaires BIC et IBAN du bénéficiaire).

- Frais par virement émis 3,25€
- Frais par virement reçu Gratuit

## Les virements internationaux<sup>(2)</sup>

(virement dans une devise autre que l'euro ou virement en provenance ou à destination d'un pays en dehors de la zone SEPA<sup>(3)</sup>)

- Frais sur virement émis 1 ‰ du montant  
mini 20,00€ maxi 154,00€
- Frais sur virement reçu 1 ‰ du montant  
mini 13,60€ maxi 68,00€

## Les chèques<sup>(2)</sup>

- Frais d'émission d'un chèque tiré sur une banque étrangère 1 ‰ du montant  
mini 20,00 € maxi 154,00 € + frais forfaitaires de 10,00 €
- Frais de règlement d'un chèque émis en faveur d'un non résident 1,5 ‰ du montant  
mini 20,00 € maxi 86,00 €
- Frais d'encaissement d'un chèque tiré sur l'étranger 1 ‰ du montant  
mini 16,60 € maxi 70,00 €

## La commission de change

- Les opérations se présentant dans une devise autre que l'euro font l'objet d'une commission de change de :  
0,6 ‰ du montant, mini 13,30€ maxi 80,00€

Le taux de change de référence appliqué par notre banque varie en fonction du cours d'achat ou de vente des devises au jour le jour. Il est régulièrement disponible à 15 heures auprès de notre département International et de toutes nos agences.

<sup>(1)</sup> EEE voir détails des pays page 31.

<sup>(2)</sup> S'ajoutent, le cas échéant, les frais de transmission (frais swift...), ainsi que les commissions et frais éventuellement réclamés par les correspondants étrangers.

<sup>(3)</sup> Voir détails zone SEPA page 31.

# LES JEUNES (jusqu'à 28 ans)

## Offre groupée de services : choisir une convention de relation adaptée à vos besoins

Une convention de relation est une offre groupée de produits et services, destinée à la gestion quotidienne de vos comptes, adaptée à vos besoins et vous permettant de bénéficier de tarifs spécifiques par rapport à la souscription des produits à l'unité.

- Convention BUDJ 12-17 ans
- Convention Equipage Horizon 16-28 ans

Les produits et services inclus	BUDJ / mois	Équipage Horizon / mois	
<b>• Banque à domicile / suivi de compte</b>			
Tonalité Plus	X	X	
Cyberplus Budget	X		
Cyberplus Gestion		X	
<b>• Découvert</b>			
Découvert autorisé		X	
Seuil mini de perception d'agios par trimestre <sup>(1)</sup>		8,00€	
<b>• Epargne</b>			
Comptes d'épargne	X	X	
Crescendo	X	X	
<b>• Assurances</b>			
Sécuriplus (Assurance de vos moyens de paiement) (p.25)	X	X	
<b>• Prix mensuel de votre convention selon la carte choisie en euros</b>			
Carte Budj	2,00€		- 66%*
Carte Electron		2,50€	- 68%*
Carte bancaire Internationale <i>Eurocard Mastercard ou Visa Classic</i>			
- Débit immédiat		2,80€	- 68%*
- Débit différé		3,10€	- 66%*
Visa Premier		7,50€	- 51%*
<b>• OPTION : Offre Mobilité Internationale</b>		+1,00€	

\* remise sur l'ensemble des produits hors convention

<sup>(1)</sup> Intérêts débiteurs non perçus s'ils sont inférieurs à ce montant ; perçus en totalité dans le cas contraire

Avec la convention Equipage Horizon, vous bénéficiez d'un découvert autorisé facultatif à des conditions préférentielles et de 10 retraits déplacés gratuits par mois dans toute la zone euro.

Nous consulter

## Carte de paiement (jusqu'à 25 ans)

- Carte Visa Classic
- Carte Eurocard Mastercard
- Carte Visa Electron

Tarifs par an (sauf indication contraire)

- 50%\*
- 50%\*
- 50%\*

## Choix du visuel de la carte

- Visuel Cartego 9,50€/visuel/an
- Service de personnalisation de la carte bancaire avec un visuel choisi dans une bibliothèque d'images, selon un thème particulier ou en téléchargeant une photo personnelle.
- Visuel NRJ 6,00€/an

## Offre Mobilité Internationale 18-28 ans (hors convention)

- 50%\*

Pour plus de détails, nous consulter

## Compte de dépôt

- Gestion du compte
- Frais de tenue de compte Gratuit
- Découvert autorisé (avec la convention Equipage Horizon : découvert facultatif à des conditions préférentielles)
- Cyberplus Budget Gratuit

## Placements Financiers 18-25 ans

- Droits de garde trimestriels (réservés aux comptes titres adhérent au service Line Bourse et établis sur la valorisation du portefeuille à chaque fin de trimestre)
  - Commission proportionnelle appliquée sur la valeur du portefeuille (hors valeurs du groupe BP) 0,054%
  - Minimum appliqué - 50%\*

## Les crédits

- Prêt «Je m'installe»
  - Prêt Ordinateur Portable à 1€ par jour
  - Prêt Permis à 1€ par jour
  - Prêt Etudiant
  - Avance sur bourse
  - Avance de rentrée scolaire
  - Avance 1er salaire
  - Prêt immobilier Jeunes Actifs : frais de dossier gratuits et absence de pénalités de remboursement anticipé
- Frais de dossier gratuits

**Caution locative avec garantie Oseo ou Fonds de Garantie de Solidarité des Etudiants**

Nous consulter

**Offre Etudiants - Partenariat avec la LMDE**

Nous consulter

**Offre Apprentis**

Nous consulter

## Prévoyance - IARD

- Assur BP Enfant 18,00€
- Assur BP Horizon 25,00€

\* remise applicable sur le tarif standard pages 12, 14 et 23

# RESOUDRE UN LITIGE

Vous vous interrogez sur une tarification de la banque, vous ne comprenez pas une écriture, votre Banque Populaire a le souhait de vous apporter une réponse complète dans les plus brefs délais.

Vous disposez de trois possibilités :

## 1. Votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié

2. En cas de réclamation, vous pouvez également contacter le Service Contact Qualité  
**BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS**  
BP3152 - 141, rue Garibaldi  
69211 Lyon Cedex 03  
04 78 95 57 20

## 3. En dernier recours, le Médiateur

Enfin, au cas où la Banque ne vous aurait pas apporté de réponse dans le délai d'un mois ou vous aurait apporté une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez faire appel aux services du Médiateur. Il a pour mission de rechercher une solution amiable en toute impartialité. Vous pouvez lui écrire à l'adresse suivante :

**Monsieur le Médiateur**  
**Banque Populaire Loire et Lyonnais**  
**BP3152 - 141 rue Garibaldi**  
**69211 Lyon Cedex 03**

Le site Internet de la FBF\* : "les Clés de la Banque" (<http://www.lesclesdelabanque.com>) contient également de multiples informations sur l'utilisation de votre compte, de vos moyens de paiement...



\* Fédération Bancaire Française

# POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE A TOUT MOMENT

## Pour contacter un conseiller

À partir de l'agence téléphonique :

Depuis la France, au : 04 78 95 55 58 (prix d'un appel local)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et le samedi de 8h30 à 13h30

## Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

Par Internet, avec Cyberplus

([www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr](http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr))

Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€ par envoi + coût d'un SMS)<sup>(1)</sup>

Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur local)

Depuis la France, au : 0 892 898 899 (0,34€/min)

BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

BP 3152 - 141, rue Garibaldi

69211 Lyon Cedex 03

Entreprise inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 025 175

(1) Hors coût de connexion de l'opérateur.

**Zone EEE : Espace Economique Européen, composé des pays suivants :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque

**Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :** Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque

**Zone EURO :** constituée par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, Chypre, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, le Portugal, la Slovaquie et la Slovénie

**Créodis et Facélia sont des produits de :**

BPCE – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 486 407 115 €.

Siège social : 50, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris.

RCS Paris n° 493 455 042.

Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS

sous le n° 08 045 100.

et NATIXIS FINANCEMENT

Société anonyme au capital de 60 793 320 euros

Siège social : 5, rue Masseran, 75007 Paris

439 869 587 RCS PARIS.

Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS

sous le numéro 07022393.

**Sécuriplus, Multirisque des Accidents de la Vie,  
Autonomis et Fructi-Budget sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE

Société anonyme au capital social de 7 396 250 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

352 259 717 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire Prévoyance est une filiale

de Natixis Assurances.

**Fructi-Facilités, Fructi-Famille et l'assurance  
emprunteur sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE VIE

Société anonyme au capital social de 481 873 068,50 euros

Siège social : 30, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris

399 430 693 RCS PARIS

Entreprise régie par le Code des assurances.

et ASSURANCES BANQUE POPULAIRE PREVOYANCE.

**Assur BP Enfant, Assur BP Horizon, Assur BP Auto  
et Assur BP Habitat sont des produits de :**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

Société anonyme au capital social de 30 000 000 euros

Siège Social : Chaban de Chauray, 79000 Niort

401 380 472 RCS NIORT.

Entreprise régie par le Code des assurances

Assurances Banque Populaire IARD est une filiale

de Natixis Assurances.











La Banque Populaire  
Loire et Lyonnais **certifiée**  
pour la **seconde année**  
consécutive !

# 1<sup>ère</sup>

**BANQUE  
CERTIFIÉE  
EN FRANCE**

**pour l'accueil  
de ses clients  
et le traitement  
des réclamations**



**BANQUE POPULAIRE  
LOIRE ET LYONNAIS**



Pour obtenir une information complète sur nos  
20 engagements de service, consultez notre site  
[www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr](http://www.loirelyonnais.banquepopulaire.fr)



**LA BANQUE  
QUI DONNE ENVIE D'AGIR**